





Compte rendu Comité Directeur				
Sujet	Réunion			
réunion tenue le	14/09/2015			
CR diffusé le				
Référence	201505			

Liste des participants							
Nom, prénom	Fonction	Présent	Excusé	Absent	Validation		
GERARDIN Elisabeth		x					
DRUJON Jean		x					
KORCHIA Annie		x					
GRANVEAUX Hugues		x					
BASTIDE Eric		x					
HENRY Christophe			x				
PARPILLON Max		x					
PELLEN Jean-Claude			X				
ROBERT Monique			X				
LLORENS Philippe			X				
MAHIEU Eric		x					

Affiliation FFTA : 011.3000 Code APE : 9312Z N° SIRET : 421 781 238 000 33 e-mail : arc.cd13@gmail.com http://www.arc-cd13.fr/ Elisabeth GERARDIN : 06.21.70.17.61 CD13 - chez Elisabeth GERARDIN 4 lot les Vignerolles 1 - 13330 PELISSANNE

ORDRE DU JOUR

- o Bilan des subventions
- Organisation de l'année sportive :
- Matériel
- o Ciblerie 3D
- o Site Web du CD13
- Soirée des Champions
- Divers

La présidente ouvre la réunion à 19 h15

I) BILAN DES SUBVENTIONS :

La présidente évoque le bilan des subventions accordées au CD13 cette année.

- Conseil Départemental : 5.000 €
- CNDS: 6.000 €. A ce sujet, peu de clubs ont fait la demande auprès du CNDS. Seulement 2 clubs ont obtenu des aides: Pélissanne et les Phocéens. Les critères d'attribution sont très encadrés et les clubs n'ont pas forcément ciblés le bon argument pour se voir attribuer le financement du CNDS. A titre d'exemple Pélissanne a mis en avant la mise en sécurité des pratiquants. Le CNDS favorise les clubs qui orientent leur action vers des publics dits « prioritaires » et dans des zones plus défavorisées dont nous avions déjà parlé au cours d'une précédente réunion du CD13.
- Elisabeth va essayer de revoir avec les clubs intéressés, la façon de constituer des dossiers de demande de subvention auprès du CNDS pour avoir une chance d'obtenir une aide.

II) ORGANISATION DE L'ANNEE SPORTIVE :

a) Stages sportifs :

1) Stages du Vendredi soir :

Le club de Gémenos ne peut pas recevoir de stages sportifs le vendredi soir.

Ces stages débuteront début octobre.

* 02/10/2015 : St Martin de Crau pour la zone nord du Département.

Pour la zone sud du Département, Jean sollicitera les Clubs de Marignane ou d'Aix en Provence pour accueillir ces stages. Il est à craindre que les clubs de Carnoux et La Ciotat ne se déplaceront pas car ils sont trop éloignés des lieux de stages. Les Clubs de Marseille Phocéens et Marseille 1 ere non plus car ils ont des BE au sein de leur structure.

Il est à noter que les clubs ayant déjà un petit niveau de compétition connaissent des difficultés pour progresser faute d'encadrement.

* Calendrier:

Dates	Lieux	Lieux			
02/10	St Martin de Crau (s'il y a trop de monde la date du 16/10 sera rajoutée)	Marignane			
06/11	St Martin de Crau	?			
04/12	St Martin de Crau	?			
08/01/2016	St Martin de Crau	?			

Affiliation FFTA: 011.3000 Code APE: 9312Z N° SIRET: 421 781 238 000 33 e-mail : arc.cd13@gmail.com http://www.arc-cd13.fr/ Elisabeth GERARDIN : 06.21.70.17.61 CD13 - chez Elisabeth GERARDIN 4 lot les Vignerolles2 - 13330 PELISSANNE De février à juin : 1er vendredi du mois. Dès le changement d'heure, les stages auront lieu en extérieur.

Max va lancer les mandats sportifs. Elisabeth va contacter Marignane.

Jean s'occupe d'élaborer le formulaire d'inscription sur le site et de contacter l'ETR pour connaitre ses disponibilités pour ces stages.

Jean a renoncé à mettre en place le carnet d'entrainement. Peut-être pourrait-on étudier la création d'une feuille virtuelle d'entrainement sur internet (idée à rediscuter).

2) Stages one shot:

- Parcours : Stages en ½ journées de 13 h30 à 17 h 30.
 - 03/10/2015 à Gardanne
 - 14/11 et 12/12/2015 à Mallemort
- Réglages arcs Classique et Poulies : les 8 et 15/11/2015 à Aix en Provence.

b) Groupes Jeunes:

Jean précise que les stages jeunes seront ouverts à tous. Ils auront lieu par ½ journée le samedi AM ou le dimanche et une fois par mois.

La proposition est faite d'organiser ces stages avant ou pendant les vacances scolaires. Il faut voir en fonction des disponibilités de l'ETR.

Dates : le 1^{er} stage est prévu le 17/10.

Le 2^{ème} le 28/11

Il est nécessaire de trouver une grande SALLE. Elisabeth va essayer d'obtenir la salle à Pélissanne pour le 17/10. Sinon, il faudra demander à Marignane. A défaut, le stage sera organisé à St Martin de Crau.

c) SpécialJeunes

De nouveaux passeports de l'archer sont à rééditer. Max doit compter combien il en reste. Il en

Il faudra envoyer des mails pour connaître les clubs qui organisent des concours « spécial jeunes ». L'erreur de distance pour les poussins en extérieur doit être corrigée.

d) Projet jeunes arbitres

L'intitulé du stage est donc « Graines d'arbitres ». Le stage se déroulera le dimanche 11 octobre de 14 h à 18 h à la 1ere Cie d'Arc d'Aix en Provence pour un public de 10 à 15 ans. A l'issue de la ½ journée un diplôme d'aptitude à l'arbitrage en concours spécial jeunes sera donné aux archers. Ils pourront ainsi arbitrer ces concours seulement. Avant le concours, il sera donné un t-shirt rouge et un badge avec le prénom à chaque enfant arbitrant le concours.

La formation se déroulera de facon conviviale avec Quizz et mise en situation ludique.

e) CD SALLE par équipes de club

Cette compétition est reconduite pour la saison SALLE à venir. Il faudra avoir participé à 3 concours pour entrer dans le classement.

III) **MATERIEL:**

a) LES FEUX : Des problèmes sont intervenus avec les feux sur les différents concours organisés la saison dernière.

Max explique que des chargeurs ne correspondant pas aux boitiers des feux ont été mélangés entre les différents jeux de feux.

e-mail: arc.cd13@gmail.com

http://www.arc-cd13.fr/

Affiliation FFTA: 011.3000 Code APE: 9312Z Elisabeth GERARDIN: 06.21.70.17.61 N° SIRET : 421 781 238 000 33

CD13 - chez Elisabeth GERARDIN 4 lot les Vignerolles3 - 13330 PELISSANNE Pour dépanner les clubs organisateurs qui n'en possèdent pas toujours, 2 jeux de drapeaux (obligatoires en cas de panne des feux) seront fournis avec les mallettes des feux.

Les conventions doivent être adressées à Max. Cette précision est donnée dans la convention de mise à disposition des feux aux clubs.

Le prix de mise à disposition des feux est différencié en fonction de la localisation du club organisateur :

Pour les clubs du département : 20 €Pour les clubs hors département : 35€

b) LES RECOMPENSES:

Max doit faire le point avec Elisabeth quant au nombre de médailles et de peluches restantes de la saison dernière.

IV) CIBLERIE 3D:

a) 2 problèmes ont été soulevés à propos de la ciblerie 3D entreposée dans la salle d'entrainement du Club des Pennes Mirabeau.

rangement anarchique accès à la salle.

- En qui concerne le rangement : Il faudrait étudier un rangement plus rationnel de ces cibles. Jean et Eric se pencheront sur le sujet. Ils feront également un inventaire de l'état des cibles. Elisabeth prendra rendez vous avec Odette Tamisier, la Présidente du Club des Pennes Mirabeau pour s'entretenir sur ce sujet.
- Accès à la SALLE : Il y aurait lieu également de réfléchir à la mise en place d'un protocole limitant l'accès à la Salle à un minimum de personnes. En tout état de cause, Il est nécessaire de prévenir Odette TAMISIER chaque fois que quelqu'un devra aller chercher des cibles et chaque fois en présence d'un membre du CD13 (Jean ou Eric). Il pourrait être demandé aux clubs souhaitant utiliser cette ciblerie de formuler leur demande auprès d'un membre du CD13, 48 h à l'avance, afin de permettre de prévenir toutes les personnes en temps utile.

b) Prix de la mise à disposition :

Le prix de la location de la ciblerie mise à disposition lors des différents concours est établi à la cible. Lorsque le CD13 met à disposition des clubs cette ciblerie, un tarif de location différent en fonction de la localisation du club demandeur est décidé.

- Pour les clubs du département : 5€/cible

- Pour les clubs hors du département : 10 €/cible

- Gratuité pour des animations

V) SITE WEB DU CD13

Webmaster : Jean Claude est le webmaster. Il faut lui fournir les éléments pour alimenter le site (articles, photos, etc..) Notamment, les CR des concours Spécial jeunes.

Il faudrait répartir ce travail entre les membres du CD. Finalement, Hugues s'est proposé de faire ce travail d'alimentation du site.

VI) SOIREE DES CHAMPIONS

Le principe de la soirée des Champions qui doit honorer les archers médaillés de l'année sportive 2014 et ceux de l'année sportive 2015 est reconduit.

Il faudra recenser les champions dès que tous les CF de 2015 seront terminés.

e-mail: arc.cd13@gmail.com

http://www.arc-cd13.fr/

Elisabeth GERARDIN: 06.21.70.17.61

Affiliation FFTA : 011.3000 Code APE : 9312Z N° SIRET : 421 781 238 000 33 CD13 - chez Elisabeth GERARDIN 4 lot les Vignerolles4 - 13330 PELISSANNE L'organisation que nous avions prévue pour la précédente édition est reconduite (mandats et mails aux médaillés et présidents de clubs, tarifs, etc..).

La date à prévoir doit être plus proche de la fin des CF de l'année en cours. Elle est donc prévue en novembre 2015.

VII) DIVERS

a) Tarifs:

Clubs accueillant des stages : 75€ ½ journée et soirée

150€ journée

Clubs supports de CD : 200 €Clubs organisant l'Arc 13 : 200 €

- ETD: 75 € pour les 2H du vendredi + frais de déplacement

100 € la ½ journée 200 € la journée

b) Nature Sports 13:

La journée est prévue le Dimanche 04/10/2015. Le matériel est fourni par Jean. Des bénévoles sont demandés pour tenir le stand de tir à l'arc au Domaine de Pichauris. Il faudrait environ 3 personnes minimum. Eric, Eric et Jean seront présents. Un appel sera fait au club des Phocéens et de Gémenos pour solliciter les bonnes volontés.

c) Projet Marseille capitale européenne du sport 2017 :

Eric expose la participation du club des 3 Lucs au projet « Marseille capitale européenne du sport 2017 » sous forme d'un CF : Parcours nature dans le domaine de Pichauris. Le dossier est en cours :

- Demande de terrain auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Dossier en cours d'examen à la mairie

En fonction des réponses, la candidature du club à l'organisation de ce CF Nature sera déposée auprès de la FFTA.

d) Demande de P. BEAUME

Elisabeth nous informe que Patrick BEAUME a créé un nouveau club de tir à l'arc à Monteux. Patrick a sollicité les diverses instances de la ligue et les clubs car il a besoin de vieux paillons et du matériel à vendre ou à donner pour son nouveau club.

Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au lundi 12/10/2015 à 18 h aux Pennes Mirabeau.

La réunion est clôturée à 22 h 00

Annie KORCHIA

Elisabeth GERARDIN

Affiliation FFTA : 011.3000 Code APE : 9312Z N° SIRET : 421 781 238 000 33 e-mail : arc.cd13@gmail.com http://www.arc-cd13.fr/ Elisabeth GERARDIN : 06.21.70.17.61 CD13 - chez Elisabeth GERARDIN 4 lot les Vignerolles5 - 13330 PELISSANNE